

**L'an deux mil quinze, le vendredi 20 mars à 18h45**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Fabienne MOUREY, Marie-Odile ANTIGNAC, Ondine VIEQUE.

**Absents excusés** : Marie PRATS, Agnès PEREZ, Pascal THEVENIAUD, Benoît SEIGNOUREL

Monsieur Pascal THEVENIAUD a donné procuration à Marie-Odile ANTIGNAC.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité. Il procède alors à l'étude de l'ordre du jour.

### **Approbation du Compte Administratif :**

Exposé par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, délégué de la commission finances, le Compte de Gestion 2014 présente le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2014 :

- Investissement : - 142 134,12 €
- Fonctionnement : + 102 052,23 €

Le Compte Administratif 2014 est conforme au Compte de Gestion, il présente le résultat suivant :

<b>SECTION</b>	<b>RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014</b>
INVESTISSEMENT	- 99 602,40 €
FONCTIONNEMENT	237 666,41 €
<b>CUMUL</b>	<b>138 064,01 €</b>

Il est ensuite procédé au vote dès que Monsieur le Maire est sorti de la salle. Monsieur Ascencio FERNANDEZ est nommé Président de l'assemblée et procède au vote.

Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

#### **Alimentation en eau potable de la Villa Maria :**

Les propriétaires de la Villa Maria ont sollicité le Syndicat Aigue par l'intermédiaire de Monsieur le Maire afin de pouvoir être alimentés en eau potable. Ils se proposent de prendre tous les frais à leur charge (extension, raccordement). Avant de présenter ce projet au syndicat Aigue, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de donner leur avis, sachant que le réseau communal sera étendu sans aucun frais pour la commune. A l'unanimité, et puisqu'aucun frais n'est engagé pour la commune, les conseillers municipaux approuvent le projet.

### Plantation de l'arbre sur la place du Jeu de Ballon :

Un érable plane devait être planté avant la fin du mois de mars, mais après avis des commissions travaux et environnement, il est préférable d'attendre que la démolition du pâté de maisons soit effective afin d'avoir une vue d'ensemble de la place pour une implantation correcte de l'arbre en prenant en compte les emplacements parking.

### Eclairage public :

Les travaux de remplacement des candélabres sont terminés dans le centre du village. Les nouveaux luminaires mettent en valeur le centre ancien, le résultat est très satisfaisant. La municipalité réfléchit désormais à la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> tranche, toujours avec l'appui et les subventions de Hérault Energies.

La séance est levée à 20h15

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ